



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du 2 juin 2016

ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2015**
3. **Assermentations**
4. **Comptes 2015**
 - a. **Rapport de gestion de la Municipalité**
 - b. **Présentation des comptes**
 - c. **Rapport de la Commission de gestion**
5. **Préavis n° 2016/01 « Demande de crédit de CHF 21'000.- pour travaux de réfection et d'amélioration de routes »**
 - a. **Préavis n° 2016/01 « Demande de crédit de CHF 21'000.- pour travaux de réfection et d'amélioration de routes »**
 - b. **Rapport de la commission**
6. **Préavis n° 2016/02 « Règlement du personnel communal »**
 - a. **Préavis n° 2016/02 « Règlement du personnel communal »**
 - b. **Rapport de la commission**
7. **Communications municipales**
8. **Divers et propositions individuelles**

* * * * *

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président, ouvre la séance à 20.15 heures en saluant la Municipalité ainsi que les membres présents. Il en profite pour remercier les participants à la journée de fin de législature du dimanche 29 mai dernier ainsi que l'équipe des anciens cadres des pompiers pour l'organisation de cette journée sous forme de marche gourmande.

1. Appel

Sur les 101 membres du Conseil général, 61 sont présents et le quorum est donc atteint.

2. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2015

Décision : Le PV du 3 décembre 2015 est accepté à la majorité moins trois abstentions.

3. Assermentations

Personne n'a demandé à être assermenté.

4. Comptes 2015

DANIEL SCHORDERET, Syndic, présente le rapport de gestion de la municipalité pour 2015. Il relève notamment des rentrées fiscales plus importantes que prévues ainsi qu'une diminution de CHF 112'000.- des dettes totales qui s'élèvent dorénavant à CHF 2769'000.- pour un plafond de endettement fixé à CHF 4'500'000.-. Par ailleurs, des amortissements à hauteur de CHF 81'009.- ont été faits et des réserves d'un montant total de CHF 241'189,05

ont pu être réalisées. Enfin, il rappelle que, sur les 8 préavis présentés par la municipalité en 2015, 6 ont été acceptés.

ROGER STETTLER, boursier, présente les comptes 2015 dans le détail. Il en ressort une marge d'autofinancement en diminution à CHF 345'607,50 pour un total des charges effectives de CHF 1'873'407,23. Après imputations internes et autres amortissements, les comptes font ressortir un excédent de revenus de CHF 23'409,45 pour un total des charges de CHF 2'526'929,53. Par ailleurs, il souligne que le très bon exercice 2014 a eu comme conséquence une augmentation de la facture sociale de CHF 102'426.

OLIVIER CHUARD demande ce qui se rapporte aux comptes n°437.00 « Amendes ». ROGER STETTLER explique qu'il y a eu une erreur de recopie et que le montant de CHF 6'366,10 aurait dû apparaître sous « autres recettes » car il s'agit des repas du souper villageois de l'abbaye.

LUDOVIC STETTLER demande pour quelle raison le compte de fonctionnement diffère pareillement du budget. ROGER STETTLER répond que ceci s'explique par les écritures de bouclage qui gonflent les montants tant dans les charges que les recettes ainsi que les rentrées fiscales supplémentaires et le surplus au niveau de la facture sociale.

MARJORIE CLERC demande des précisions sur le suivi des impôts non payés. ROGER STETTLER explique que ceci est géré par le canton et non par la commune. Il y a, par ailleurs, un fonds de réserve « provision créances d'impôt » de CHF 50'000.- pour les éventuelles mauvaises surprises.

PATRICIA DUMAS, présidente de la Commission de gestion, remercie la municipalité et le boursier pour leur travail et appelle le Conseil à leur donner décharge pour leur gestion ainsi qu'à accepter les comptes 2015.

Décisions : Les comptes 2015 et le rapport de gestion sont acceptés à l'unanimité.

5. Préavis n° 2016/01 « Demande de crédit de CHF 21'000 pour travaux de réfection et d'amélioration de routes »

STEPHANE THONNEY présente le projet de goudronner le chemin desservant les bâtiments n° 43 et 45 de la Route du village. Il s'agit actuellement du dernier tronçon communal menant à des habitations non goudronnées. La sortie de la déchetterie communale ne serait, en revanche, pas encore concernée puisqu'il y a actuellement des réflexions d'agrandissement. DOROTHEA CHUARD, rapporteuse de la commission nommée pour étudier le projet, appelle le Conseil à accepter le préavis.

PIERRE-ALAIN DUMAS demande s'il ne serait pas possible de profiter des travaux pour donner un nom au tronçon en question. STEPHANE THONNEY le remercie de la proposition et en discutera au sein de la municipalité.

Décision : Le préavis 2016/01 est accepté à la majorité moins 2 refus et 5 abstentions.

6. Préavis n° 2016/02 « Règlement concernant le personnel communal »

DANIEL SCHORDERET explique que, dans la perspective de la nouvelle législature, la Municipalité a souhaité mettre à jour le règlement actuel datant de 1964. La base de travail a été le règlement type et la version soumise au Conseil a déjà été préalablement validée par le service juridique du Canton. MARIANNE THONNEY, rapporteuse de la Commission chargée d'étudier le projet, appelle le Conseil à accepter le nouveau règlement.

JOHN MEYER demande qui décide de la classification des collaborateurs. DANIEL SCHORDERET explique que la municipalité décide de cela sur la base de tables cantonales. La formation de base ainsi que la fonction des différents employés sont pris en compte.

Décision : Le préavis 2016/02 est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

7. Communications municipales

GILBERT THONNEY

GILBERT THONNEY remercie ses futurs anciens collègues pour la bonne collaboration durant ses années passées à la municipalité.

YVAN CHERPILLOD

YVAN CHERPILLOD rappelle que l'actuel printemps pluvieux est positif pour les sources mais moins pour les finances de l'AJEJ qui dépendent de la revente d'eau entre les membres. Il explique ensuite que le trottoir de la route du village devrait être prochainement légalisé et prolongé. Ceci serait effectué en collaboration avec l'entreprise Prologis.

Lors du dernier Conseil, sa réponse à une question concernant les arbres habitats n'était pas exacte. Après renseignements pris, en cas de danger, les branches à risque d'un arbre habitat seraient coupées. Il n'y a donc pas de risques supplémentaires avec ces arbres. Par ailleurs, il explique que la coupe de la Tuayre est terminée et qu'un téléphérique y a été utilisé. Enfin, il y a actuellement beaucoup de bois stocké à la Province. Ce bois est destiné à la fabrication de plaquettes mais, comme la demande est faible, l'utilisation sera probablement différée à l'automne.

STEPHANE THONNEY

STEPHANE THONNEY remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis 2016/01 et rapporte que différents petits travaux d'entretien des routes ont régulièrement lieu.

PIERRE-ALAIN DUMAS revient sur le problème de la circulation de nombreux camions ces temps dans Vulliens et fait quelques propositions en vue d'améliorer la sécurité routière. STEPHANE THONNEY prend note de celles-ci.

WILLY HENZER demande pourquoi le chemin herbeux du pont des prés n'est pas régulièrement entretenu. STEPHANE THONNEY explique qu'il est prévu de le remettre en ordre et, qu'une fois que ceci sera fait et que la météo le permettra, la fauche sera effectuée.

OLIVIER HÄHNI

OLIVIER HÄHNI explique que les soumissions pour la mise en conformité du chauffage de la grande salle ont été effectuées. Les travaux devraient pouvoir débuter fin juin . début juillet. Quelques désagréments sont à attendre pour les utilisateurs de la grande salle jusqu'à la fin des travaux qui est prévue pour la fin août. Par ailleurs, des réflexions sont en cours concernant le couvert extérieur. Une rencontre aura lieu avec les sociétés locales afin de pouvoir présenter un préavis lors du Conseil de cet automne.

Concernant les écoles, les travaux de grandissement du collège du Raffort avancent bien. De son côté, le chantier de Servion est lancé et devrait durer un peu plus d'une année. Enfin, concernant celui de Carrouge, la problématique des surfaces d'assolément a nécessité de faire remonter le projet au niveau de la Confédération. Le feu vert a été donné dernièrement mais il n'est pas encore possible d'établir un calendrier. Si les finances le permettent, il est possible qu'une salle de gymnastique triple soit construite dans le collège de Carrouge. Toujours au niveau de l'ASIJ, un administrateur est en cours d'engagement. ERIKA HENRIOUD NICOD demande à quelle classe salariale il sera engagé. OLIVIER HÄHNI ne peut pas répondre de manière exacte mais il rappelle qu'il s'agira de l'équivalent d'un chef de service et estime une classification entre 12 et 14.

OLIVIER HÄHNI rapporte que des agrandissements ont eu lieu au centre médical de Mézières pour permettre l'installation de pédiatres. La rénovation de la façade de la pharmacie est envisagée en collaboration avec le pharmacien DAVID MACK. Enfin, dès une date non encore connue, un orthopédiste sera à Mézières deux jours par mois.

DANIEL SCHORDERET

DANIEL SCHORDERET rapporte différents vols et cambriolages et appelle donc à la vigilance. Il rappelle que, par respect pour les enfants et les agriculteurs, les propriétaires de chiens sont priés d'utiliser les cornets et les poubelles. JEAN MAURICE HENZER demande quelles sont les prescriptions en ce qui concerne les crottins des chevaux. DANIEL SCHORDERET répond qu'il n'y a actuellement rien de prévu dans le règlement mais il y a certainement à faire. A Zermatt par exemple, le sac est obligatoire pour les propriétaires de chevaux. MIREILLE IMMER considère qu'il ne s'agit pas tout à fait du même problème car les conséquences sur les cultures et les fourrages des crottes de chien sont bien plus négatives. Elle demande par ailleurs où sont situées les poubelles à chien. DANIEL SCHORDERET mentionne les principaux emplacements du territoire communal.

DANIEL SCHORDERET remercie le bureau du Conseil et les autres organisateurs de la journée de fin de législature du 29 mai dernier. Enfin, il félicite NICOLE MATTI, greffière communale, et JEAN PHILIPPE CHAPPUIS, employé communal, pour leurs 25 années déjà passées au service de la population.

Il profite également de son dernier Conseil à l'exécutif pour faire le bilan de ses plus de 18 ans de municipalité dont près de 15 en tant que syndic. Parmi les projets réalisés lui tenant particulièrement à cœur, il cite notamment les mises en place de la journée des aînés et de la soirée des jeunes. Il se remémore également de bons moments tels que les soirées villageoises de l'abbaye, les deux tirs cantonaux de la FVJC ou alors Expo02. Enfin, il est heureux de laisser une commune indépendante et saine financièrement.

OLIVIER HÄHNI prend à son tour la parole pour remercier ses futurs anciens collègues DANIEL SCHORDERET et GILBERT THONEY. Sous les applaudissements des membres du Conseil, des cadeaux leur sont remis dont une cloche aux armoiries de Vulliens pour DANIEL SCHORDERET.

8. Divers et propositions individuelles

ROGER STETTLER procède à son traditionnel rapport sur la démographie de la commune. Il annonce que la population communale était de 462 personnes au 31 décembre 2015. Le record de 477 habitants en 1870 devrait prochainement être dépassé.

MARYLENE CHAPPUIS explique que la fanfare du Jorat sera le vendredi 10 juin à la Fête fédérale des musiques à Montreux. Pour les personnes intéressées à venir voir la prestation et soutenir la fanfare, celle-ci jouera à 19h35 en salle et 21h12 sur les quais.

LUDOVIC STETTLER rappelle que la brasserie du Jorat fête ses dix ans en organisant ce week-end un festival de musiques. La jeunesse en profitera pour inaugurer son nouveau bar dans l'ancien abattoir.

CHRISTOPHE CHAPPUIS remercie LOÏC BARDET pour ses six années de secrétariat du Conseil et dont il s'agissait de la dernière séance ainsi que la jeunesse pour la tenue régulière de la buvette. Il donne rendez-vous à tout le monde le 6 octobre prochain et lève la séance à 22h00.

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président

LOÏC BARDET, secrétaire